

# Habilitation Électrique B2 B2V - Initial - Chargé de travaux électriques

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

VOLT WORK  
FERUGLIO Julien  
06.47.87.99.01  
formation@voltwork.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(vé) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Le stagiaire doit justifier d'une qualification en électricité obtenue via un diplôme d'État, une formation ou une expérience professionnelle d'électricien

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

> Assurer la direction et réaliser des travaux d'installation ou d'extension en BT, hors tension après consignation > Permettre à l'employeur de délivrer un titre d'habilitation B2 B2V

## Contenu et modalités d'organisation

> Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures...), > Donner les noms et les limites des différents domaines de tension, - Reconnaître l'appartenance des matériels à leurs domaines de tension, > Citer les zones d'environnement et donner leurs limites, > Identifier les limites et les zones d'environnement, > Décrire le principe d'une habilitation, > Donner la définition des symboles d'habilitation, > Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation, > Donner la définition des symboles d'habilitation, > Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser, > Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique, > Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées, > Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT), > Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...), > Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques, > Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation, > Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés, > Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement, > Assurer la surveillance électrique de l'opération, > Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel, > Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique, > Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

Durées de la formation \*21h en cours du jour  
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

## Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique B2 chargé de travaux électriques, basse tension - **Sans niveau spécifique**  
Habilitation électrique B2V chargé de travaux électriques au voisinage, basse tension - **Sans niveau spécifique**

## Et après ?

### Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00371824	du 01/01/2023 au 31/12/2023	(33)	VOLT WORK		Non éligible	